

AS VLB

Association Sportive et golfique de Verrières Le Buisson
Voie de la Vallée de la Bièvre 91370 Verrières le Buisson

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le samedi à seize heures trente minutes,

L'assemblée générale ordinaire de l'association **AS VLB (Association Sportive et Golfique de Verrières Le Buisson)** s'est tenue au siège social à Verrières le Buisson (91370) Voie de la Vallée de la Bièvre, sur convocation de la présidente, conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par Monsieur Michel DREBEL, Vice-Président de l'association, en raison de l'impossibilité de s'exprimer de Madame Agathe Couturier, Présidente, et Monsieur Jean-François Armanini est désigné secrétaire de séance.

Monsieur DREBEL constate que 29 membres sont présents et 11 membres sont régulièrement représentés.

Le quorum (1/10è) étant atteint, il constate que l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Vice-Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- 1/ Rapport moral de la Présidente ;
- 2/ Renouvellement des membres du bureau ;
- 3/ Rapport financier de la Trésorière ;
 - Présentation des comptes 2022 ;
 - Présentation du budget prévisionnel 2023 ;
- 4/ Rapport sportif du responsable sportif ;
- 5/ Questions diverses.

Le Vice-Président met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts ;
- un exemplaire de la convocation ;
- la feuille de présence ;
- les pouvoirs.

Puis Monsieur DREBEL donne connaissance du rapport moral de Madame la Présidente qui mentionne le nombre des adhérents adultes (174) ainsi que celui des jeunes en école loisir et élite (117), les trois coupes de l'AS réalisées en 2022 dont l'une au profit de l'épilepsie, la convivialité lors des sorties, la mise en place de séances au profit de jeunes en situation de handicap, les 18 sorties prévues en 2023 dont trois hors de l'Ile de France et une en Espagne, l'équipe gagnante du Cidfa.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres du bureau pour une durée de deux années.

Ensuite Monsieur DREBEL passe la parole à Madame BOUHIER pour la présentation des comptes financiers.

Madame Sylviane Bouhier apporte des précisions sur les dépenses de l'année 2022 et les produits en provenance des cotisations, des dons et subventions notamment pour le paragolf.

Pour le budget prévisionnel 2023, Madame Bouhier indique que la subvention départementale risque d'être supprimée et propose de maintenir le montant de la cotisation annuelle à trente euros pour les adultes, quinze euros pour les jeunes de l'école Elite et un euro pour les jeunes de l'école Loisir.

Ces lectures terminées, la discussion est ouverte et quelques explications sont échangées.

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Vice-Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution :

Les membres après avoir pris connaissance du compte de résultat clos le 31 décembre 2022, les approuvent tels qu'ils leur sont présentés par la trésorière.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

Les membres, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour l'année 2023, les approuvent tels qu'ils leur sont présentés par la trésorière y compris la cotisation de 30 euros pour les adultes, 15 euros pour les jeunes de l'école Elite et 1 euro pour les jeunes de l'école Loisir.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Il est ensuite énoncé par le Président de séance le résultat des élections, savoir :

Nombre d'inscrits : 144

Nombre de votants : 34

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins exprimés : 34

Ont obtenu en nombre de vote favorable :

Agathe Couturier	27	Réélue Présidente
Michel Drebel.	29	Réélu Vice-Président
Michel Degrémont	30	Élu Trésorier
Jean-François Armanini	29	Réélu Secrétaire

Monsieur le Vice-Président passe ensuite la parole à Monsieur Benjamin Etchémendy, directeur du club, qui fait état des résultats des compétitions auxquelles les équipes ont participé à Boucles de Seine en mai (mi-am messieurs), moins de 16 ans à Gerville en mai, à Mont Griffon pour les messieurs en août, les seniors messieurs à Lésigny en septembre, les dames à Villeray en octobre

Monsieur DREBEL passe la parole à Monsieur Ian Tixier, Maire-Adjoint de la ville de Verrières le Buisson qui félicite l'association pour son activité et sa volonté de développer la découverte du golf auprès des jeunes en situation de handicap.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le président de séance

Michel DREBEL

Le secrétaire

Jean-François Armanini.

Le trésorier

Michel Degrémont



